

SUBVENTION FIDOM pour ADDUCTION d'EAU.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 29 Novembre 1950

Mesdames,

Messieurs,

Je vous donne lecture de la lettre ci-après de Monsieur le Percepteur Receveur Municipal.

Saint-Denis, le 24 Novembre 1950

MINISTÈRE des FINANCES  
DEPARTEMENT de la REUNION  
Perception de Saint-Denis  
N° 115

Le Percepteur Receveur Municipal  
à Monsieur le Sénateur-Maire  
- SAINI-DENIS -

Objet :  
SUBVENTION FIDOM Monsieur le Sénateur-Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer n'a fait parvenir par l'intermédiaire de Monsieur le Trésorier Payeur Général la somme de 2.166.666 Frs C.F.A. correspondant au 1/6 des crédits de paiements accordée par le Comité Directeur du FIDOM aux collectivités locales de la Réunion en vue de financer les travaux inscrits à la tranche annuelle 1950 de leur programme quadriennal d'équipement.

Lettre C.C.F.O.M. n° 443 du 31 -10- 50

ADDUCTION d'EAU

En vue de me permettre de prendre en charge cette somme de 2.166.656 francs C.F.A. je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir un ordre de recette correspondant émis par autorisation spéciale.

Une délibération du Conseil Municipal sera prise pour l'inscription de ces opérations au Budget de la Commune par autorisation spéciale tant en recettes qu'en dépenses.

Veillez agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de mes sentiments distingués./.

Signé: Emile HOARAU.

Je vous demande, en conséquence, de voter par une autorisation spéciale l'inscription de ce crédit, en recettes et en dépenses au Budget de la Commune pour l'exercice 1950./.

Le Sénateur Maire,  
Signé: OLIVIER.

Adopté à la majorité.

*Vu et soumis à l'af-  
probation de M. le Préfet  
St Denis le 9-1-51  
P. de P. ref  
le Chef de Bureau délégué  
signé: Gavarrini*

*Après  
St Denis le  
P. de P. ref  
le Secrétaire  
signé:  
sur  
11-51  
au délégation  
Gavarrini  
H. de P.*